

ani mer

POUR QUOI FAIRE ?

Au travers de réunions d'entreprises (clubs, clusters), travailler sur un thème commun :

- En bénéficiant d'apports de connaissances, outils et méthodes
- En favorisant l'échange de pratiques et le partage d'expériences
- En visant la mise en pratique dans son entreprise

COMMENT ?

- Constitution d'un groupe d'une dizaine d'entreprises sur une thématique commune : sujet(s) et/ou filière(s) et/ou territoire(s)
 - Animation de 3 à 6 séances collectives, au sein des entreprises ou à l'extérieur
 - Diffusion des enseignements au plus grand nombre
 - Modalités d'animation variables : Visites d'entreprises, témoignages, travaux en sous-groupes, appui individuel intersession
- Construction de l'action par l'Aract ou réalisée en partenariat avec un porteur de projet*

POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité
- Autres : nous contacter

QUELLE DURÉE ?

Animation de 3 à 6 réunions d'une demi-journée à une journée, réparties sur 6 à 12 mois

QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise

QUELS BÉNÉFICES ?

- Enrichissement lié au partage d'expérience
- Prise de recul
- Réponses à ses préoccupations
- Élaboration possible d'un plan d'action
- Développement de son réseau, sortie de l'isolement

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**
Sécurisation des parcours
Transfert des savoir-faire d'expérience
Reconnaissance
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**
Phases de transition
Paliers de croissance-décroissance
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**
Appui aux relations sociales
Dialogue professionnel
Risques psychosociaux
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**
Mixité
Égalité professionnelle
Maintien en emploi
Prévention de l'usure professionnelle

LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

..... bourgognefranche-comte.aract.fr